



## Couverture de fouilles Domus PC2

Lieu : Centre Archéologique Européen de Bibracte, Mont Beuvray (Massif du Morvan)

Architecte : Paul Andreu + T/E/S/S

Maître d'ouvrage : Bibracte EPCC

Lot : Structure et couverture textile

Mission : Mission de maîtrise d'œuvre complète

Date : 2018-2021

En 2009, l'architecte Paul Andreu et T/E/S/S livraient à Bibracte un prototype d'abri de chantier répondant à un cahier des charges original : permettre simultanément le travail des archéologues et l'accueil de visiteurs, ne pas avoir de fondation afin de ne pas affecter les vestiges enfouis, être modulable et réversible. Cet abri de 850 m<sup>2</sup> avait été installé sur le site de la Pâture du Couvent au moment de l'achèvement des fouilles sur ce secteur, afin de présenter les plus anciens vestiges de construction romaine du site.

En 2018, l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de Bibracte a renouvelé sa confiance à cette équipe pour relever un nouveau défi qui se déroule sur le site de la Domus PC2 : Il s'agit de couvrir la totalité de la surface des vestiges d'une maison romaine de 1 000 m<sup>2</sup> au moment où sa fouille débute afin de faciliter le travail des archéologues et de permettre la visite du chantier tout au long de l'année, avec l'ambition de profiter de cette opportunité pour expliquer comment les archéologues mènent la fouille et enregistrent ce qu'ils détruisent jour après jour pour atteindre les couches les plus profondes. L'abri de 1 500 m<sup>2</sup> va avoir une apparence très proche de celui de la Pâture du Couvent, avec ses lests qui compensent l'absence de fondation, mais la charpente a pu être simplifiée par la possibilité d'utiliser un engin de levage (une grue de 100T) pour manipuler les poutres les plus lourdes. Cette grue imposante a fait un bref séjour sur le Beuvray pour le levage de la structure après montage des poteaux sur leur socle béton.

La conception de cet abri est née, comme pour le premier ouvrage, des besoins spécifiques du lieu : limiter son impact au sol pour la protection des vestiges et le respect de ce site naturel, abriter les chercheurs et attirer les visiteurs. L'ouvrage proposé répond ainsi aux objectifs économiques, fonctionnels et paysagers du projet.

Le dessin de l'abri découle de cette recherche liant site, légèreté et fonctionnalité : D'une superficie de 1500m<sup>2</sup>, la couverture de 42m par 36m épouse la forme carrée de la Domus, protégée sous une toile tendue légère. Sa charpente en acier galvanisé (67 T au total) porte sans appuis intermédiaires entre deux lignes de poteaux espacées de 36m, avec un débord de 3m vers l'extérieur. Des lests suspendus permettent de retenir la structure au soulèvement du vent et de maintenir la tension de la toile.

En sous face de la charpente, 3 passerelles métalliques de 1,4m de large et 36m de long sont suspendues pour assurer le cheminement des chercheurs et des visiteurs au-dessus des vestiges.

Le schéma structurel a été élaboré avec précision pour assurer l'absence de fondations définitives dans le sol et prévoir des trames répliquables de sorte à permettre une logique de préfabrication et d'extension possible.

*A propos de Paul ANDREU*

*Fort d'une double formation d'architecte et d'ingénieur, mais également peintre, écrivain et Grand Prix National d'Architecture (1977), Paul ANDREU (1938-2018) était un spécialiste des architectures à fortes composantes technologiques, notamment les aéroports. À la fin de sa carrière, il a également conçu plusieurs édifices publics majeurs en Chine, comme l'opéra de Pékin, livré en 2007. C'est au même moment que Bibracte l'a sollicité pour réfléchir à un concept novateur d'abri de chantier pour la Pâture de Couvent. Disparu en 2018, Paul ANDREU laisse un héritage culturel et architectural immense. Pour ce second site, la conception originelle de Paul ANDREU est préservée et T/E/S/S, à travers la conception menée en commun avec lui, puis la réalisation de cet ouvrage, s'est attaché à préserver une part de cet héritage.*